



"pas d'actualisation nécessaire pour le mois" par FT,
pourquoi?

Par julien91

Bonjour,

Je vais dans mon espace France Travail pour m'actualiser et je lis ceci:
"pas d'actualisation nécessaire pour le mois de septembre"

Je suis étonné!!!
Pourquoi je ne peux pas m'actualiser?
et quelles vont être les conséquences sur mon dossier?

Merci,
A+

Par calete

Bonjour,

les périodes d'actualisation couvrent habituellement une quinzaine, par exemple du 28 septembre jusqu'à mi-octobre, il se peut qu'en réessayant demain ou après-demain vous puissiez réussir à faire votre actualisation

sinon vous appelez la plateforme téléphonique de France Travail pour joindre un conseiller qui pourra examiner ce qui coince éventuellement dans votre dossier

cdt